



FORMATION



DURÉE

2 jours (14 heures)

DATES

05-06 novembre 2020

LIEU

Nantes

TARIF

Adhérents : 1000€ TTC

Non-adhérents : 1300€ TTC

PUBLIC VISÉ

Toute personne en charge de l'organisation d'événement dans sa structure (collectivité, association, entreprise, établissement d'enseignement,...)

Organiser un événement éco-responsable

La transition écologique est entamée et les territoires se transforment petit à petit sous la pression des enjeux climatiques.

Les citoyens, salariés et consommateurs s'attendent désormais à ce que cela s'applique dans leur quotidien, notamment lors des manifestations ou des événements auxquels ils participent, qu'ils soient à caractère sportif, culturel, festif, social ou économique.

Quels impacts génère un événement ? Quels acteurs solliciter dans son organisation ? Qu'est ce que l'éco-responsabilité d'un événement ? Comment proposer un événement éco-responsable tout en respectant son budget ?

Cette formation vous propose des outils méthodologiques, ainsi que des retours d'expériences et des recommandations pour organiser un événement éco-responsable.

→ Objectifs et compétences visés

- Comprendre les **enjeux sociétaux** autour des événements
- Connaître les principaux **impacts générés** par les événements
- **Identifier les acteurs et parties prenantes** de l'écosystème événementiel
- **Choisir son référentiel et sa boîte à outils**
- Se lancer et progresser

→ Programme de la formation

PREMIERE JOURNEE

1. LES ÉVÉNEMENTS VUS DEPUIS LE PRISME DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fondamentaux et définitions
- Regards croisés entre filière événementielle et responsabilité sociétale
- Cartographie des parties prenantes : puissance publique, organisateurs, réseaux, prestataires, publics

2. LES BONNES PRATIQUES EXISTANTES

- Normes et référentiels (approche carbone, normes, labels et certifications, actions collectives...)
- Le référentiel « événement éco-engagé »
- Analyse de la bibliographie existante

3. METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE ÉCO-ÉVÉNEMENTIELLE

- Approche symbolique et approche managériale
- Communiquer sans greenwasher
- Bibliographie

DEUXIEME JOURNEE

4. LA MUTUALISATION DES PRATIQUES

- L'identification et l'analyse des pratiques existantes
- Focus sur le zéro déchet

5. ÉTUDE DE CAS

- Choix d'un événement et déploiement des outils précités
- Analyse
- Travail en groupe & restitution

6. METTRE EN PLACE L' AMÉLIORATION CONTINUE

- Définir ses indicateurs
- Réaliser un plan de saisie d'information en vue d'alimenter son tableau de bord
- Mettre en place une charte (politique interne)
- Identifier et prioriser ses enjeux
- Impliquer les parties prenantes (ou impliquer ses collaborateurs)
- Réaliser une synthèse et un plan d'action pour l'édition suivante

→ Les plus



« La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustration apporte de la pertinence aux apports théoriques.



Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.



Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.





Formateur : DOMINIQUE BEHAR
Coordinateur au Réseau éco-événement (REEVE)



Dominique travaille sur les enjeux de transition écologique et de responsabilité sociétale des organisations depuis 2008. Il se spécialise à partir de 2012 sur les questions liées aux événements éco-responsables et aux dynamiques collectives pour massifier ceux-ci. Au sein de l'association Réseau Éco-Événement (REEVE), qui compte plus d'une centaine d'adhérents, il s'implique dans de nombreuses initiatives tant au niveau local à Nantes qu'au niveau national (journée d'étude nationale territoire d'événements responsables, label événement éco-engagé, fêtes d'écoles zéro déchet; Opération Drastic on Plastic France, guide de l'énergie maîtrisée en festival, la fresque du climat) et développe des partenariats sur de nombreux événements (Rencontres annuelles 1001 événements s'engagent..., Biennales internationales du spectacle, Nantes Digital Week, le Ouai...)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Marie Labousset, Comité 21 Grand Ouest - labousset@comite21.org



Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.



Comité 21 Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21grandouest.org





Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LE(S) PARTICIPANT(S)

Nom : Prénom :
Ligne directe : E-Mail :
Fonction :

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : Organiser un événement éco-responsable
Dates (rayer la mention inutile) : 05-06 novembre 2020
PRIX en € TTC : 1300 € TTC (non adhérent)
1000 € TTC (adhérent)
Adhérent de :

RÈGLEMENT

A. Par l'entreprise

1. Joindre un Kbis, un RIB et un chèque de 50 % du montant TTC avec ce bulletin
2. Joindre le solde 5 jours ouvrés avant le premier jour de la formation.

B. Par l'OPCA

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription
- un chèque de garantie du montant TTC de la formation. Ce chèque vous sera retourné dès règlement par cet organisme.
- une convention de formation professionnelle, établie en deux exemplaires, est systématiquement envoyée avec la confirmation.

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du chèque de caution.

Le Comité 21 se réserve le droit de refuser un stagiaire n'ayant pas réglé la totalité de son stage avant la formation.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner à Comité 21 : Anne Page – 102 avenue des ternes – 75017 Paris

Email: page@comite21.org

Date :

Cachet de l'entreprise :

Nom et fonction du signataire autorisé :